

Boire ou conduire, il faut choisir

Atelier de prévention



Boire ou conduire, il faut choisir

L'alcool au volant n'est pas une peccadille. La consommation d'alcool est à l'origine de quelque 10% des accidents de la route graves, sans compter un nombre important de cas non recensés. Un sujet qui concerne donc pour le moins tous ceux qui, dans la circulation routière, ne roulent pas toujours avec 0,0 pour mille.

Quelle alcoolémie résulte de la consommation de différentes boissons? Comment et dans quel laps de temps l'alcoolémie monte-t-elle et redescend-elle? Quels sont, en fonction du taux d'alcool, les effets sur la conduite? Quelle influence le poids exerce-t-il?

En 50 minutes environ, l'atelier «Boire ou conduire, il faut choisir» répond à ces questions et à bien d'autres, tout en donnant de précieux conseils.

Autres éléments

- Présentation Powerpoint
- Panneau photo, sujet regard tunnel (l 320 x h 240 x p 60 cm)
- Image à dérouler sur l'augmentation et la diminution de l'alcoolémie (l 85 x h 200 cm)
- Lunettes alcool
- Trois verres (à bière, vin et spiritueux) surdimensionnés avec indication de la teneur en alcool
- Parcours alcool avec exercices d'adresse
- Concours correspondant (les prix sont fournis par le BPA)
- Petit cadeau utile pour promouvoir la sécurité personnelle de tous les participants
- Brochures d'intérêt général sur la prévention des accidents

Organisation

- Les participants seront guidés par une intervenante ou un intervenant du BPA.

- Durée: env. 50 minutes. L'idéal est de prévoir 60 minutes par groupe.
- Taille des groupes: 20 à 30 personnes

Locaux et place requise

- Local fermé (salle de formation ou de conférence, atelier, etc.) doté d'un espace suffisant pour accueillir le matériel de démonstration et 15 à 20 personnes). Il n'est pas possible d'organiser une démonstration à l'extérieur en raison du risque météorologique (sauf sous un chapiteau clos et résistant aux intempéries).
- Espace requis : au minimum 450 x 600 cm x 150 cm (environ 10 à 12 m²)

Conseil: la démonstration devrait avoir lieu pendant les heures de travail rémunéré et il devrait être obligatoire pour le personnel d'y assister. D'expérience, on sait qu'une participation facultative ou pendant le temps libre n'est ni pertinente, ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice.

Contact

BPA
Tiziana Iseppi, conseillère Entreprises
Tél. +41 31 390 22 66
t.iseppi@bpa.ch

Retrouvez tous nos ateliers de prévention sur: bpa.ch/ateliers-de-prevention



Liste des tarifs

Tarif pour les entreprises	1 jour	2 jours	4 jours
Tarif de base pour le transport (montage et démontage compris)	CHF 450.-	CHF 800.-	CHF 800.-
Encadrement par le BPA, par jour	CHF 800.-	CHF 1600.-	CHF 3200.-
Total	CHF 1250.-	CHF 2400.-	CHF 4000.-

Les ateliers de prévention sont exonérés de la TVA. Les prix et les conditions sont susceptibles d'être modifiés. Une réduction de 50 % sur le prix total est accordée aux écoles, à certains établissements de formation spéciaux (écoles professionnelles, etc.) ainsi qu'aux organismes sociaux.